

Mr. Oberle: No, but you are—

Mr. Munro (Hamilton East): You are telling me what I am telling the companies, but if you want to hear what I am saying I will answer you. I am saying that in this particular dispute an independent third party has made public its recommendations and everyone here in all honesty knows that if he has a sound rationale for doing it on parity in a labour market in Vancouver for people doing essentially the same work, there would not be a hope in hell of a union leader or the membership ratifying on anything less.

Mr. Oberle: Yes, that is a sound judgment that Dr. Perry has made. I am not even arguing about that. That is, in your opinion, a sound judgment.

Are you now prepared to recommend to your Cabinet colleagues to increase and bring in line at least the grain handlers anywhere else in Canada—or at least the west coast. Let us talk about regional things.

Mr. MacKay: Do not forget about us.

Mr. Oberle: Let us talk about the grain handlers on the west coast. Are you prepared to talk to the President of the Treasury Board this afternoon and recommend to him that the grain handlers are getting what the Prairie . . .

Mr. Munro (Hamilton East): Of course not, Mr. Chairman. For one thing, each dispute has to be decided on its merits, the living conditions and the locale, all sorts of things, but even above all that, I am not the independent third party in the dispute you are talking about in Prince Rupert or anywhere else. That dispute has not arrived yet. I do not know what an independent third party, in terms of a board chairman or a conciliation commissioner, if the parties cannot solve it before it is necessary to appoint such a board chairman or conciliation commissioner are going to recommend. That is not my job. I do not think, with all respect, it is the job of any member of Parliament. It is the job for the person who sits there as the only independent third party and hears in detail all the submissions and arguments face-to-face from the parties involved and I am not in that position, and neither are you.

Mr. Oberle: All right, that is fair, I agree with you, but when you looked at the Perry report did any of your officials or did you look at the situation that exists in Prince Rupert, for instance? If you say, "Now, look, we have grain handlers working for the federal government. We own an elevator in Prince Rupert." Did you look at that?

If grain handlers in Prince Rupert should have a pay difference to Vancouver, they should get \$2 an hour more because it costs more to live there.

Mr. Munro (Hamilton East): Mr. Chairman, I do not. . .

Mr. Oberle: I am just saying you should take that into consideration.

Mr. Munro (Hamilton East): Of course any member of Parliament, and so on, takes into consideration what the impact of a particular wage dispute may have on some other dispute, but if you want to come up with hypothetical situations such as what effect will this have in Prince Rupert, or someplace else, I do not think you will come up with very much because, as I indicated, if you want to talk

M. Oberle: Non, mais vous . . .

M. Munro (Hamilton-Est): Vous me dites ce que je suis en train de dire aux compagnies mais si vous voulez m'écouter je vous répondrai dans ce conflit particulier une troisième partie indépendante a publié ses recommandations et que tout le monde ici sait très bien que s'il y a une bonne raison de le faire de façon paritaire sur le marché du travail de Vancouver pour les personnes qui font essentiellement le même travail, il n'y aurait absolument aucun espoir qu'un chef syndical ou que les syndiqués acceptent quoi que ce soit de moi.

M. Oberle: Oui, M. Perry a eu raison de juger ainsi. Je ne discute même pas cela. Il s'agit, à notre avis, d'un jugement valable.

Est-ce que vous êtes prêt maintenant à recommander à vos collègues du Cabinet ministériel d'accorder une augmentation aux moins équivalente aux manutentionnaires de grain ailleurs au Canada ou au moins dans la Côte ouest. Parlons des questions régionales.

M. MacKay: Ne nous oubliez pas.

M. Oberle: Parlons des manutentionnaires de grain dans la Côte ouest. Est-ce que vous êtes prêt à parler au président du Conseil du Trésor cet après-midi et à lui recommander que les manutentionnaires de grain obtiennent ce que ceux des Prairies . . .

M. Munro (Hamilton-Est): Bien sûr que non, monsieur le président. Pour commencer, chaque conflit doit être jugé dans son contexte en fonction des conditions de vie de la situation locale et de toutes sortes de facteurs. Mais, en dehors de tout cela, je ne suis pas la tierce personne indépendante dans le conflit dont vous parlez à Prince Rupert ou ailleurs. Ce conflit ne s'est pas encore produit. Je ne sais pas ce que recommanderait une tierce partie indépendante, c'est-à-dire un président de commission ou un commissaire de conciliation, si les parties ne peuvent pas résoudre le conflit avant qu'il soit nécessaire de nommer ce président ou commissaire. Ce n'est pas mon travail. Je ne pense pas, avec tout le respect que je vous dois, que ce soit d'ailleurs le travail d'un député. C'est le travail de celui, qui, en tant que tierce partie indépendante, écoute en détail tous les rapports et les arguments qui sont présentés personnellement par les parties en cause et je ne suis pas dans une telle position ni vous non plus.

M. Oberle: D'accord, c'est vrai, je suis d'accord avec vous mais lorsque vous avez examiné le rapport Perry est-ce que les autres agents à votre service ou vous-même avez étudié la situation qui existe à Prince Rupert, par exemple? Si vous vous dites: «Eh bien, nous avons des manutentionnaires de grain qui travaillent pour le gouvernement fédéral. Nous avons un élévateur à Prince Rupert.» Est-ce que vous avez considéré ce facteur?

Si les manutentionnaires de grain de Prince Rupert doivent avoir un salaire différent de ceux de Vancouver, ils devraient avoir \$2 de l'heure de plus parce que la vie est plus chère là-bas.

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur le président, je ne suis pas . . .

M. Oberle: Vous devriez en tenir compte.

M. Munro (Hamilton-Est): Bien sûr, tout député, tient compte des répercussions d'un conflit du travail sur d'autres conflits, mais si vous voulez prendre des situations hypothétiques comme celle de Prince Rupert, je ne crois pas que vous aurez beaucoup de résultats parce que, comme je l'ai dit, si vous voulez parler de comparaisons, de la manière où les comparaisons se font, comme dans les